

Dossier médical personnel (DMP)

"Il sera prêt à la mi-2010", selon Jean-Yves Robin

09.03.09 - HOSPIMEDIA - Jean-Yves Robin, directeur du Groupement d'intérêt public (GIP) du Dossier médical personnel (DMP), a indiqué à la Tribune du 5 mars que le DMP "sera prêt à la mi-2010". Parmi les principaux axes de relance de ce dossier, il explique notamment que le DMP sera destiné avant tout aux professionnels de santé qui devraient pouvoir "l'utiliser dès l'an prochain". Il ajoute que dans un premier temps un seul hébergeur sera sélectionné pour "stocker les données de santé des patients". Il se pose également comme limite les années 2012-2013 pour que le compte rendu d'une hospitalisation soit "systématiquement intégré dans les DMP". Pour autant, a-t-il précisé, sa généralisation devrait mettre plusieurs années car encore 20% des médecins n'utilisent pas l'informatique.

L'objectif pour Jean-Yves Robin est de "raisonner par paliers et non construire une cathédrale monumentale". Ainsi, il a expliqué à la Tribune que "tout ce qui risque de décaler le projet, nous le reportons, pour proposer rapidement un DMP, quitte à ce qu'il soit rudimentaire". Le GIP-DMP travaille actuellement avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sur des solutions intermédiaires à l'intégration du code d'identification de l'assuré à la carte vitale.

Le directeur du GIP-DMP a aussi souligné que pour que le DMP fonctionne "il faudra qu'il aide les médecins dans leur métier, qu'il leur fasse gagner du temps. Son utilisation devra faire partie des bonnes pratiques des professionnels".

Le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (SNITEM) a d'ores et déjà annoncé dans un communiqué qu'il "prend note des étapes de développement du DMP et demeure attentif au contenu précis des réalisations qui leur seront associées".

Il souhaite aussi attirer l'attention sur la "nécessaire interopérabilité à mettre en place en vue de l'intégration et de la transmission sécurisée des données afférentes au DMP". Et de rappeler que l'interopérabilité est un axe majeur de développement "pertinent" des systèmes d'information.

L'annonce officielle des étapes du programme de relance du DMP devrait se faire ce mois-ci (lire aussi notre [brève du 18/02/2009](#)).

G.T.

A lire sur HOSPIMEDIA

► Article : [L'e-santé au Medec 2009 - Usage, éthique et prudence](#)

Tous droits réservés 2001/2009 - HOSPIMEDIA

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique [conditions d'utilisation](#).